

# « French connection » pour les collectivités

*Protéger les forêts et gagner du temps. En gros, c'est ce que vise le CoTer-numérique, qui veut dématérialiser » le plus grand nombre de démarches administratives possible.*



© Photo DR

*Au-delà de son aspect pratique pour l'utilisateur, la dématérialisation administrative aura un effet favorable sur les forêts en limitant l'utilisation du papier.*

**Mardi 5 et mercredi 6 juin 2018**

**Palais des congrès de Tours  
Accès réservé aux congressistes**

Il faut « DÉ-MA-TÉ-RIA-LI-SER ». Plus qu'une mode, une nécessité. D'abord, parce qu'à l'époque des tweets présidentiels et des smartphones addictifs, il serait bête de ne pas utiliser les avantages de l'électronique universelle. Ensuite parce qu'il y a là une mission écologique : arrêter de gâcher (c'est le mot) les forêts de la planète. Enfin, parce que si les deux précédentes propositions pouvaient rendre la vie plus facile à l'utilisateur de l'administration, ce que tout citoyen est par essence, ce ne serait pas plus mal. Bref, « dématérialiser » (traduction : rendre facilement accessible en ligne ce qui exigeait jusqu'à présent une plongée à l'aveugle dans la paperasse) est une « French connection » d'utilité publique.

## Les collectivités sur la toile

Ce n'est donc pas un hasard si les collectivités territoriales se penchent sur le problème. Réunies au sein du *CoTer-numérique*, villes, communautés urbaines, syndicats, groupements, conseils départementaux et régionaux étudient « *les problématiques liées à l'informatique et à la communication* ». Ils seront à Tours lors du 29<sup>e</sup> congrès du *CoTer-numérique* les 5 et 6 juin prochains.

Le CoTer a reçu récemment une aide de poids, par la voix du premier ministre Édouard Philippe : « *9,3 milliards d'euros seront débloqués sur cinq ans pour la création*

*d'un État 100% numérique* ». Pour les collectivités, c'est le programme DCANT (Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale) qui servira de guide. Il sera d'ailleurs présenté en ouverture du congrès par Alexis Boudard, directeur du programme, après l'intervention du directeur de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication, Henri Verdier.

## Un Web ouvert à tous

Associé au DCANT, un « kit » offre clef en main aux collectivités le système dont elles ont besoin. L'union faisant la force et – surtout en matière de numérique – évitant la disparité des modèles (avec comme

conséquence une jungle impénétrable peuplée de bugs au contact irritant pour le commun des internautes), il faut espérer que le pari sera tenu. Les fonctionnaires, moins débordés, y gagneront sourire et disponibilité, les citoyens y trouveront leur avantage.

Parmi eux, les personnes handicapées apprécieront que le RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations) impose « *l'accessibilité de ces contenus web à tous les publics, quelles que soient leurs aptitudes physiques ou mentales.* »

Une fois toutes ses missions remplies, il ne restera plus qu'à simplifier les règlements et les lois. Mais c'est une autre histoire...